



## linguistique générale et appliquée

### 1 IDENTIFICATION DU MODULE

<b>Intitulé Module</b>	<b>Linguistique générale et appliquée</b>
<b>N° d'ordre</b>	<b>S5 Module 1</b>
<b>Département / établissement dont relève le module</b>	<b>Département de Langue et de Littérature Françaises, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Hassan II - Ain Chock (Casablanca)</b>
<b>Filière dont relève le module</b>	<b>Filière Etudes Françaises</b>
<b>Parcours dont fait partie le module</b>	<b>Enseignement</b>
<b>Nature du module (Outil, Disciplinaire, parcours)</b>	<b>Parcours</b>
<b>Objectifs du module</b>	A la fin du module, l'étudiant doit être en mesure de : <ul style="list-style-type: none"><li>– prendre de la hauteur dans l'exercice de sa fonction de technicien de la langue et de la communication</li><li>– connaître les méthodologies et concepts-clés de la linguistique générale, et s'en inspirer pour mieux penser son travail d'enseignement du F.L.E</li><li>– matérialiser ces acquis en vue de faire les</li></ul>

	choix de démarche requis pour une conduite plus assurée des apprentissages et de la remédiation dans leurs volets linguistique, textuel, communicationnel et esthétique.
Pré-requis pédagogiques <i>(indiqué le semestre du (des) modules pré-requis)</i>	<b>S1 / M1</b> <b>S3 / M1</b>

## 2 SYLLABUS DU MODULE AVEC PLAN DETAILLE DES ENSEIGNEMENTS PAR SEMAINE

**2.1. Volume Horaire** (le volume horaire du module est de 80h en présentiel. Le volume horaire des travaux dirigés et/ou de travaux pratiques doit représenter 30% au moins du volume horaire du module)

Nature	Volume horaire	%
Cours	24h	50 %
TD	24h	50 %
TP		
Autres (Travaux de terrain, Projets, Stages, (préciser))		
Travail personnel (préciser)		

**2.2. Contenus du module** (Fournir une description détaillée des enseignements ou activités pour le module. Indiquer la période prévue pour l'enseignement ou l'activité (Semaine du semestre))

<p><b>Contenu/Progression séquentielle</b></p> <p>Semaine 1 : <b>Introduction</b></p> <p>Semaine 2 à 6 : <b>La dimension <u>langue</u> dans l'enseignement du FLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interférence</li> <li>- signe /système</li> <li>- synchronie /diachronie</li> </ul>
--

- code oral / code écrit
- organisation syntagmatique et paradigmatique

Semaine 7 et 8 : **La dimension textuelle dans l'enseignement du FLE :**

- grammaire de texte (éléments)
- organisation textuelle
  - principe de progression
  - principe de cohésion

Semaine 9 et 10 : **Les dimensions communication et énonciation dans l'enseignement du FLE :**

- niveau de langue / registre de discours
- énoncé/énonciation

Semaine 11 à 13: **La dimension esthétique dans l'enseignement du FLE :**

- les fonctions de langage
- connotation/dénotation
- métaphore/métonymie

Semaine 14 : **Synthèse générale**

**3 MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES** (*contrôles continus, contrôle final, exposés, rapports,...*)  
(indiquer le nombre de contrôles continus)

Un **examen partiel** à mi-parcours et un **examen final** pour sanctionner les acquis du module

#### **4 BIBLIOGRAPHIE**

1. BENVENISTE E. : *Problèmes de linguistique générale*, vol.1 et 2, éd. Gallimard, 1966 et 1974.
2. BRESSON F. : « Langue et communication », (Traité de psychologie –VIII) in *langage, communication, décision*, éd. PUF, 1965.
3. DEBYSER (F), « La linguistique contrastive et les interférences » In Langue française, vol. 8, 1970, pp. 31-61
4. DUCROT O. et TODOROV T. : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, col. Point, 1972.
5. HJELMSLEV L. : *Prolégomènes à une théorie du langage*, Editions de Minuit, 1968.
6. JACOB, R., JAKOBSON R., LEVI-STRAUSS C., L'HERITIER P. : « *Vivre et parler* », O.R.T.F. Les lettres françaises, n° février 1968.

7. JAKOBSON R. : *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, 1963.
8. LYONS J. : *Linguistique générale - Introduction à la linguistique théorique*, Larousse, 1970.
9. MARTINET A. : *La linguistique synchronique*, PUF, 1965.
10. SAUSSURE (Ferdinand de) : *Cours de linguistique générale*, Payot, 1964.

## Introduction

### 1. Qu'est-ce que la linguistique appliquée ?

La linguistique appliquée s'occupe des pratiques sociales du langage. Il s'agit, par ce fait, d'une science à la fois foncièrement empirique et interdisciplinaire. Elle est empirique dans la mesure où elle s'intéresse au langage (et aux langues individuelles) non pas en tant que système abstrait montrant des régularités internes, mais en tant que ressource mise en opération dans les pratiques sociales les plus diverses, allant de la conversation entre amis aux discours professionnels et médiatiques. La linguistique appliquée est par définition interdisciplinaire, dans la mesure où elle accorde une importance centrale aux dimensions sociales et psychologiques du langage.

Parmi ces objets d'étude, on compte l'acquisition des langues et leur enseignement, les langues en contact et le bi-/plurilinguisme, le rôle du langage dans les rapports interpersonnels, dans la construction d'identités individuelles (par exemple de migrant) et de relations de pouvoir, ou encore dans la configuration de savoirs et d'interprétations du monde à travers les discours. Par ces objets, la linguistique appliquée répond à des enjeux sociaux concrets, comme la place du langage dans les migrations ou la mise en évidence de conditions d'apprentissage scolaire et non scolaire d'une langue.

Contrairement à ce que le nom linguistique appliquée pourrait faire croire, il ne s'agit pas dans cette discipline d'appliquer des théories linguistiques à des pratiques (enseignement des langues, orthophonie...), mais d'élaborer des réflexions théorisant ces pratiques, en s'appuyant sur des notions développées dans différents domaines des sciences du langage (linguistique de l'acquisition, sociolinguistique, psychologie du langage...). Cela permet de mieux comprendre (et de mieux théoriser) le langage à travers l'étude des pratiques sociales, et de mieux comprendre (et de mieux théoriser) ces pratiques à travers le langage.

La linguistique appliquée est ainsi un lieu de rencontres privilégié entre les pratiques sociales liées d'une manière ou d'une autre aux événements langagiers et une réflexion théorique caractérisée par une vision linguistique et sociale du langage, accordant une large place à ses dimensions contextuelles

\* la relation entre la linguistique et la linguistique appliquée de la manière suivante

Le terme *linguistique appliquée* recouvre, , l'ensemble des domaines interdisciplinaires de recherche et de pratique portant sur des problèmes de langage et de communication

qui peuvent être identifiés, analysés et résolus en appliquant des connaissances linguistiques et qui peuvent en retour informer les connaissances linguistiques...

## 2. LA LINGUISTIQUE GENERALE

.Le Cours de linguistique générale constitue le document le plus important dont le xx<sup>e</sup> siècle dispose pour connaître la pensée de Saussure. Cependant ce texte n'est pas rédigé par Saussure, mais par deux disciples qui, en se fondant sur les notes des étudiants, rédigèrent un texte censé rendre compte de sa pensée.

Ce n'est que dans les années soixante que commence à se développer une étude plus précise des sources, visant à identifier, à partir de ses propres manuscrits, les idées appartenant à Saussure lui-même.

### Langage, langue et parole

---

La fin ultime de Saussure est de proposer une théorie cohérente du langage, qui sera à même de saisir son objet avec la plus grande rigueur et netteté possibles, en distinguant le phénomène linguistique de tout phénomène connexe. Cela amène Saussure à distinguer le langage des langues.

Par *langage*, Saussure entend la faculté générale de pouvoir s'exprimer au moyen de signes. Cette faculté n'est pas propre aux langages naturels mais elle caractérise toute forme de communication humaine. Par *langue*, Saussure entend en revanche un ensemble de signes utilisés par une communauté pour communiquer : le français, l'anglais ou l'allemand, pour ne citer que quelques exemples.

Mais au-delà de cette distinction, Saussure différencie en outre la langue et la parole. La *parole* est, pour lui, l'utilisation concrète des signes linguistiques dans un contexte précis. Par ce concept de parole, Saussure tente de distinguer l'usage concret de la langue de la langue elle-même, entendu comme ensemble de signes.

### Synchronie et diachronie

---

La langue a une dimension *diachronique* (évolution des signes au cours du temps) et une dimension *synchronique* (rapports entre les signes à un instant donné). C'est dans l'étude de ce second aspect que Saussure a particulièrement innové. Selon lui, la perspective diachronique doit être étudiée, certes, mais elle ne permet pas de rendre compte du fait que la langue est un système. Elle prend en effet uniquement en compte les modifications au cours du temps ; l'approche synchronique montre, elle, que la signification des signes dépend de la structure de l'ensemble de la langue.

### La langue comme système

---

La théorie linguistique de Saussure est nettement sémiotique dans la mesure où elle interprète la langue comme un ensemble de signes. Le linguiste distingue dans le signe deux éléments : le signifié et le signifiant. Ainsi que l'écrit Saussure : « Le signifié et le signifiant contractent un lien »

Signifié

Le *signifié* désigne le concept, c'est-à-dire la représentation mentale d'une chose. Contrairement à une idée répandue, la langue n'est pas un répertoire de mots qui refléteraient les choses ou des concepts préexistants en y apposant des étiquettes. Si c'était le cas, les mots d'une langue, mais aussi ses catégories grammaticales auraient toujours leur correspondant exact dans une autre. Cette observation conduit Saussure à distinguer *signification* et *valeur* : « mouton » et « sheep » ont le même sens, mais non la même valeur, puisque l'anglais pour sa part distingue *sheep*, l'animal, de sa viande, *mutton* ; il en est aussi ainsi de l'opposition passé défini (simple)–passé indéfini (composé) qui expriment une opposition d'[aspect](#) en anglais ou en castillan et une valeur d'usage (écrit–oral) en français contemporain. Ainsi le contenu (le signifié) est un concept défini négativement du fait de l'existence ou de l'absence dans une langue d'autres concepts qui lui sont opposables.

### **Signifiant**

---

Le *signifiant* désigne l'image acoustique d'un mot. Ce qui importe dans un mot, ce n'est pas sa sonorité en elle-même, mais les différences phoniques qui le distinguent des autres. Sa valeur découle de ces différenciations. Chaque langue construit son lexique à partir d'un nombre limité de phonèmes, caractérisés comme les signifiés, non par leur qualité propre et positive, mais par ce qui les oppose : rouler un « r » en français est sans conséquence pour la compréhension ; ne pas le faire en arabe conduit à des confusions, puisque cette langue comporte à la fois une apicale vibrante [r] (« r » roulé) et une [fricative](#) vélaire sonore [ǧ] (proche du « r » grasseyé français). Les mots *rasīl*(messager) et *ǧasīl* (lessive) ne se distinguent que par l'opposition *r–ǧ*.

### **Le signe pris dans sa totalité**

---

L'idée fondamentale de Saussure est que la langue est un système clos de signes. Tout signe est défini par rapport aux autres, par pure différence (négativement), et non par ses caractéristiques propres (positivement) : c'est pourquoi Saussure parle de « système ». Nommé pourtant (après sa mort) « père du [structuralisme](#) », il n'a jamais, à aucun moment, et c'est notable, utilisé le terme de « structure » : il a toujours parlé de « [système](#) ».

### **Arbitraire du signe**

---

Le langage découpe simultanément un signifiant dans la masse informe des sons et un signifié dans la masse informe des concepts.

Le rapport entre le signifiant et le signifié est arbitraire et immotivé : rien, *a priori*, ne justifie, en français par exemple, qu'à la suite de phonèmes [a-R-b-R] (le signifiant, en l'occurrence, du signe « arbre ») on associe le concept d'« arbre » (le signifié). Aucun raisonnement ne peut conduire à préférer [bœf] à [pks] pour signifier le concept de « bœuf ». Saussure se situe, du point de vue épistémologique, dans le nominalisme.

## Deux axes : rapports syntagmatiques et rapports associatifs

---

### **Unité linguistique**

Un discours étant composé d'une succession de signes, Saussure pose la question de la délimitation du signe, indispensable à la compréhension de la chaîne parlée (l'oreille ne peut le distinguer s'il relève d'une langue inconnue). Il est ainsi amené à définir l'*unité linguistique* comme une tranche de sonorités qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit, le signifiant d'un certain concept (le signifié). Ainsi le segment sonore : [ʒ(ə)lapʁɑ̃] (en [alphabet phonétique international](#)) est analysé par un francophone en trois unités linguistiques : « je/la/prends/ », ou « je//apprends » (le choix entre ces découpages se faisant en fonction du contexte). Pour parvenir à cette analyse, la langue établit entre les unités de sens deux sortes de rapports, indispensables l'un à l'autre.

### **Rapports syntagmatiques**

---

Les unités linguistiques s'enchaînent l'une à l'autre dans le déroulement de la chaîne parlée et dépendent l'une de l'autre. Toute combinaison de deux ou plusieurs signes linguistiques constitue un *syntagme*. Tout signe placé dans un syntagme tire sa valeur de son opposition à ce qui précède, à ce qui suit ou aux deux : « re-lire », « contre tous », « s'il fait beau » sont des syntagmes composés de deux unités linguistiques ou davantage. On parle de *rapports syntagmatiques*.

### **Rapports associatifs (ou paradigmatiques, dénomination post-saussurienne)**

---

Les éléments ainsi combinés sont par ailleurs associés chez le locuteur à d'autres qui appartiennent à des groupes multiformes : « enseignement » est relié aussi bien à « enseignant » par parenté qu'à « armement », « chargement »... par suffixation identique ou qu'à « apprentissage », « éducation »... par analogie des signifiés. Alors que les rapports syntagmatiques sont directement observables (*in praesentia*), les *rapports associatifs* sont virtuels, sous-jacents (*in absentia*).

Ces deux types de rapports coopèrent ; la coordination dans l'espace (rapports syntagmatiques) contribue à créer des associations (rapports associatifs) et celles-ci sont nécessaires au repérage et à l'analyse d'un syntagme. Dans le segment sonore [kevuditi] (Que vous dit-il ?), [vu] (vous) est analysé comme unité de sens parce qu'il s'associe à « me », « te », « lui »... qui lui sont opposables : ils pourraient se substituer à [vu] et s'excluent mutuellement. Mais sans la présence de ce qui précède et suit (rapport syntagmatique), [vu] ne peut être perçu comme unité linguistique : c'est le cas dans le syntagme [jəlevu] parce que la combinaison [levu] ne constitue pas un syntagme.

### **Linguistique et sémiologie**

---

Ferdinand de Saussure a toujours insisté sur les rapports entre linguistique et sémiologie. Par *sémiologie*, il entend la *science sociale* qui étudie les signes de manière générale. La linguistique n'était aux yeux de Saussure qu'une branche de la sémiologie. Cependant la linguistique en constitue la branche la plus développée, et la plus importante, en raison de la complexité du langage humain.

## La sémiologie

SAUSSURE propose de considérer la langue comme le plus important des systèmes de signes exprimant des idées, il envisage la constitution d'une science qui étudierait la vie des signes (visuels, toucher : braille..) au sein de la vie sociale qu'il baptise « sémiologie » et la linguistique ne serait qu'une partie de cette science générale.

La tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques.

Il existe donc deux linguistiques :

- 1- **une linguistique de la parole**, qui correspond à la linguistique du discours, qu'on appellera **externe** par rapport à la parole et qui envisage surtout les problèmes de signification en rapport avec les situations de parole.
- 2- **la linguistique de la langue** qu'on appellera **interne** qui est donc un système qui ne connaît que son ordre propre et qui envisage le système de la langue. C'est dans ce cadre là que l'on envisage ce qui est explicite dans les rapports de quelqu'un mais on envisage ce qui est implicite dans les rapports de quelqu'un.

SAUSSURE compare la langue au jeu d'échec qui dispose toujours de ses propres règles, quelle que soit la nature de ses pièces, autrement dit en bois, plastique, ivoire, par contre le nombre de pièces doit rester le même et ce qui compte le plus est la grammaire du jeu et ce qui compte le moins, c'est la forme des éléments qui n'affecte en rien le système, l'ordre du jeu.

Ainsi, l'objet concret de la linguistique interne est donc le produit social déposé dans le cerveau de chacun, c'est-à-dire la langue

### Le code oral ; le code écrit

### 3..Interférence linguistique

---

Au cours de leur évolution, à la fois historique et géographique, les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations d'**interférence linguistique** ou **transfert linguistique**. Elles s'influencent alors mutuellement, ce qui peut se manifester par des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntactiques, etc. Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots (éventuellement adaptés à la prononciation spécifique à leur langue), de nouvelles tournures de phrase et/ou la traduction littérale d'expressions idiomatiques (calques). Le plus souvent, cela commence par une déformation progressive et très peu perceptible de la prononciation qui, pour certains phonèmes, va petit à petit s'assimiler à une prononciation étrangère assez proche.

Une interférence entre deux langues peut se produire pour plusieurs raisons :

- Les deux langues sont parlées dans des territoires très proches, de telle sorte que leurs locuteurs se côtoient fréquemment et, entendant la langue de l'autre, ils

finissent par intégrer à leur parler des traits issus de l'autre langue. C'est par exemple la situation qui se présente en [Belgique](#), au niveau de la [frontière linguistique](#) séparant les [francophones](#) des [néerlandophones](#) : dans les endroits où les locuteurs ont été en contact, la prononciation a eu tendance à évoluer (d'où un certain « [accent](#) »), certains mots ont pu être calqués sur un mot de l'autre langue (l'interférence est donc la source de certains « [belgicisms](#) »), etc.

- Une des deux langues a un rayonnement — qu'il soit politique, économique, culturel... — très important, qui dépasse largement ses frontières. Dès lors, d'autres nations ressentent le besoin de s'initier à cette langue, qui apparaît comme une [langue véhiculaire](#), voire de l'utiliser à la place de leur propre langue. Actuellement, l'[anglais](#) a un rayonnement semblable, qui conduit différents pays à l'adopter comme langue officielle, même si la population garde sa langue maternelle.
- De façon moins apparente mais pourtant très répandue, certaines langues en influencent d'autres dans un domaine précis. L'apparition d'une nouvelle réalité ne se fait pas partout en même temps ; certaines langues sont plus promptes que d'autres à nommer cette réalité. Il se peut alors que des langues qui n'ont pas encore défini cette réalité incorporent le nom étranger dans leur lexique. Ainsi, de nombreuses langues utilisent l'anglais *computer* pour désigner un ordinateur.

Trois rapports d'interférence sont possibles : le [substrat](#), le [superstrat](#) et l'[adstrat](#).

Il faut remarquer que, dans une conception de la [linguistique](#) aujourd'hui assez datée, ce serait essentiellement ce phénomène d'interférence qui conduirait les langues à évoluer, évolution principalement [phonétique](#) (prononciation) et lexicale (vocabulaire).

#### **4..Didactique / FLE**

##### **Rappel :**

- \* méthode / méthodologie
- \* les méthodologies traditionnelles et naturelles
- \*La méthodologie de « la méthode directe »
- \*La méthodologie active
- \*La méthodologie audio-orale
- \*La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV)
- \*L'approche communicative
- \*L'approche actionnelle

Nous allons commencer par déterminer la différence entre une méthode d'apprentissage de langue et une méthodologie d'apprentissage.

Une méthode peut être considérée comme une série de démarches précisées par des outils que nous utilisons afin d'arriver à un but précis qui est, dans notre cas, l'enseignement d'une langue étrangère. Dans le domaine de la didactique du FLE, il en existe tellement qu'il serait quasi impossible de les énumérer.

La méthode se doit d'aider l'enseignant à se fixer une ligne de « marche » avec ses apprenants.

La méthodologie est une démarche adoptée par des chercheurs, des didacticiens, des linguistes, des éditeurs et des enseignants afin de réaliser une méthode. Elle se doit de fournir un ensemble de procédures d'apprentissage aux concepteurs de méthodes afin de déterminer leurs lignes de réalisations. Plusieurs méthodologies sont apparues et ont évolué selon le développement de la recherche en didactique, mais aussi de la situation politico - économique – culturelle du monde.

Depuis le XIXème siècle et jusqu'à présent, les différentes méthodologies se sont succédé, les unes en rupture avec les précédentes, les autres comme une adaptation de celles-ci aux nouveaux besoins de la société. Cependant on ne peut pas définir d'une manière précise leur succession chronologique, étant donné que certaines d'entre elles ont cohabité avant de s'imposer aux précédentes.

Dans le cadre de son enseignement à tel type de public, un professeur de français langue étrangère (FLE) a le plus souvent recours à une **méthode** qui est elle-même le reflet d'une **méthodologie**.

Le terme **méthode** peut être compris de deux façons différentes. Il désigne :

- soit le matériel d'enseignement, qui se compose d'un ou plusieurs livres –livre de l'élève, livre du professeur, livre d'exercices...-, éventuellement accompagné d'autres supports pédagogiques : cassettes audio, cédéroms, vidéocassettes ; Et naturellement tout les supports qui se trouvent sur le Net;
- soit l'ensemble des procédés et techniques de classe utilisés pour assurer l'enseignement/apprentissage de la langue de façon raisonnée et « scientifique », ce qui suppose la mise en œuvre de principes théoriques.

Le terme **méthodologie** désigne :

- soit l'étude des méthodes et la façon dont elles sont appliquées ;
- soit « un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options et de discours théorisants ou théories d'origine diverses qui le sous-tendent » (Cuq & Gruca, 2002, 234).

\***La didactique**, Ce mot provient du grec *didaskein*, enseigner. La définition de la didactique n'est pas chose simple et a donné lieu à d'innombrables controverses. L'une des raisons expliquant la difficulté de définir précisément ce concept tient dans sa nature même :

- quel(s) champ(s) disciplinaire(s) la didactique des langues recouvre-t-elle,
- quel est son degré d'autonomie par rapport à des disciplines voisines,
- a-t-elle une place originale dans les sciences humaines, constitue-t-elle une discipline scientifique autonome ?

La DLE peut être considérée comme présentant des options d'enseignement/apprentissage communes à toutes les langues. On peut également envisager que chaque langue a des caractéristiques originales qu'il est nécessaire de distinguer. Dans cette optique, la didactique du français langue étrangère (DFLE) constitue un sous-ensemble de la DLE.

Plus concrètement, le professeur de FLES peut recourir à une méthodologie particulière –à laquelle il a été formé, par conviction ou par goût-. Il peut aussi employer des méthodes se réclamant de plusieurs méthodologies. Ceci lui permet notamment

- de ne pas être dépendant d'un type particulier de méthodologie,
  - de varier considérablement la façon de faire ses cours,
  - de s'adapter plus soupement à des publics d'apprenants de cultures différentes,
  - de proposer une progression plus souple et plus diversifiée, etc.
- Plusieurs problèmes se posent immédiatement à l'enseignant :
- une méthodologie est-elle meilleure qu'une autre (et si oui, pourquoi ?),
  - les méthodes s'en réclamant sont-elles efficaces (et reflètent-elles les principes méthodologiques dont elles se réclament?)
  - ces méthodes sont-elles utilisables auprès de n'importe quel public d'apprenants ? (sont-elles « universalistes » ou sensées être adaptés à des publics spécifiques : enfants, adolescents, adultes, conviennent-t-elles à tous les groupes linguistiques ou concernent-elles un groupe linguistique particulier, etc).

Répondre à ces questions qui paraissent découler du simple bon sens n'est pas aisé tant l'évolution des méthodologies / méthodes a été rapide dans l'enseignement du FLE au cours des dernières décennies.

#### [\\*Le FLE et la didactique des langues et des cultures.](#)

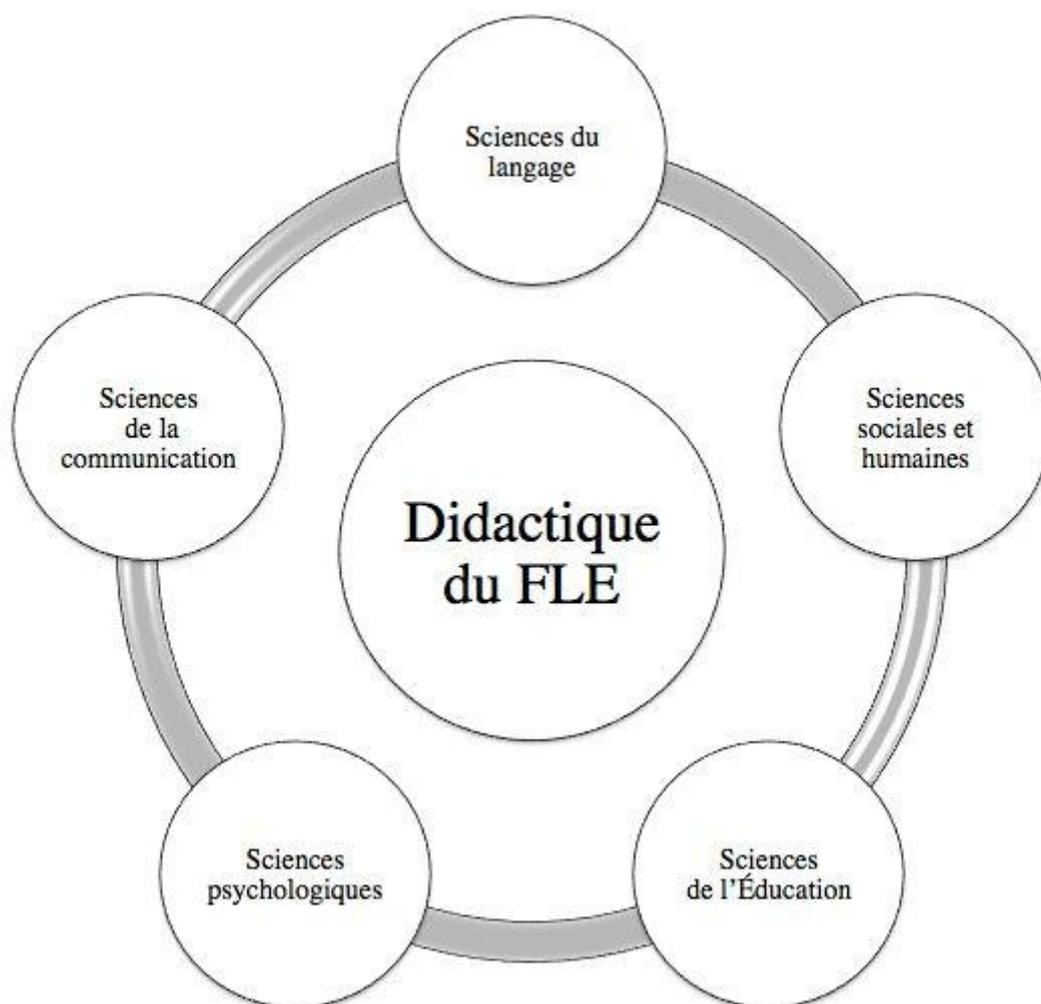
L'expression *didactique des langues et des cultures* a été proposée dans les années 80 par plusieurs didacticiens. Il s'agissait à l'époque de

- souligner l'originalité de la didactique du FLE par rapport à la linguistique jugée trop hégémonique. La didactique signifie l'enseignement de la langue mais également de la culture. Cette dernière composante est tenue pour quantité négligeable par le linguiste.
- d'introduire la dimension culturelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Outre le fait que cela contribue à démarquer davantage encore la didactique de la linguistique, cette prise en compte anthropologique correspondait au besoin de découverte de l'Autre envisagé comme un individu social construisant sa compétence linguistique grâce à ses interactions avec ses pairs. Cette période marquée par les Approches communicatives était très propice au développement du concept.

Le poids de la culture va aller croissant dans l'univers du FLE. Son importance est soulignée dans la conception du *plurilinguisme* prônée dans le Cadre européen commun de référence pour les langues.

#### [\\*Pourquoi parler de linguistique appliquée en didactique du FLE](#)

a) la didactique du FLE n'est pas une discipline autonome. Elle est au carrefour d'un ensemble de disciplines dites de référence ou encore contributives. Ces dernières relèvent des sciences humaines et sociales. La didactique du FLE y emprunte des concepts, des théories, des modèles, des idées, etc. Le schéma suivant illustre cette position « centrale » de la DFLE telle que la conçoivent un didacticien, un méthodologue ou un professeur de FLE:



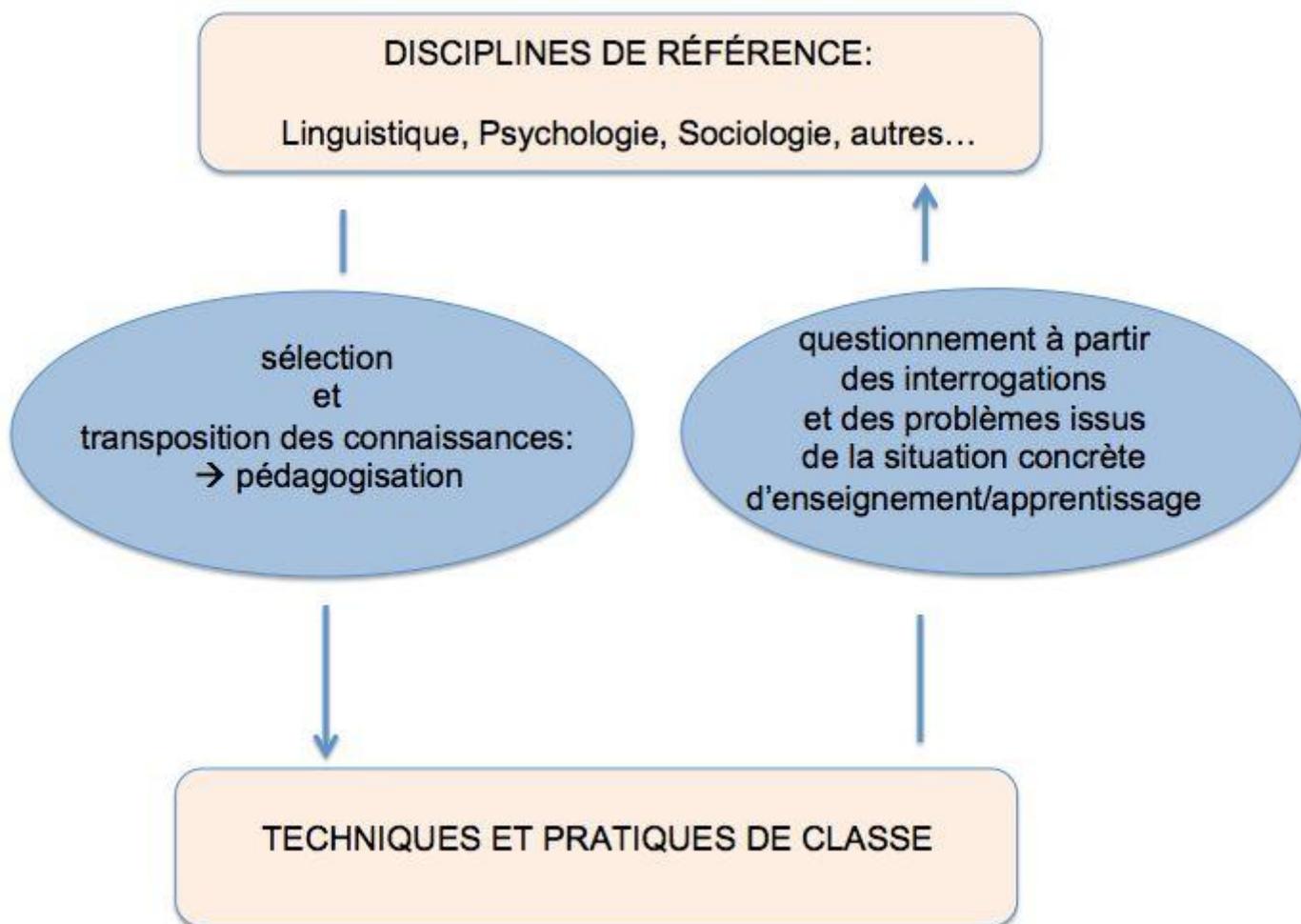
b) L'enseignant du FLE doit transmettre une langue et une culture. Toutefois,

- Peut-il le faire simultanément? Si oui, comment?
- Y a-t-il une priorité? D'abord la langue puis la culture? ou bien d'abord la culture (laquelle, comment, pourquoi,) et ensuite la langue?
- Quelle responsabilité incombe d'abord à un prof: de langue vivante: doter prioritairement ses apprenants d'un matériel de survie linguistique et ensuite les initier à la culture étrangère, ou l'inverse?
- Quelle formation un prof de langue vivante est-il sensé recevoir au cours de ses études, à l'utilisation de quels outils doit-il être formé pour exercer son métier avec efficacité et correspondre aux attentes et besoins de ses apprenants? A l'évidence, si quelqu'un s'inscrit à un cours de langue, c'est d'abord pour tenter d'en apprendre et d'en utiliser les rudiments.

Il paraît évident que le poids de la linguistique pouvait sembler lourd dans les années 60-70. Les années 80 ont vu se développer une chasse aux sorcières structuralistes et le balancier est allé dans la direction opposée: l'anthropologie culturelle est apparue dans le paysage du FLE et n'a cessé de prospérer.

. La linguistique appliquée qui avait cours dans les années 60-70 répondait au simple bon sens. **Elle permettait une synthèse entre les apports de différentes disciplines**

**en vue de l'application pratique à des problèmes concrets rencontrés en classe.** Les méthodologues de cette époque avaient une formation suffisamment solide en linguistique pour en emprunter des concepts. L'entreprise n'était ni simple ni exempte de risques. De fait, telle notion linguistique nouvelle est d'abord destinée à l'intention des linguistes, non des pédagogues -la théorie des Actes de langage pour ne donner qu'un exemple-. Il incombe au didacticien d'adapter le concept aux besoins spécifiques des acteurs de la classe. Avec les dangers inhérents à cette « pédagogisation » qui risque de dénaturer le concept. Ou, en le détachant de son cadre conceptuel -qui est une théorie en construction-, de le rendre inefficace ou inopérateur.



L'idéal en didactique appliquée au FLE: un va-et-vient entre pratiques de classe et disciplines de référence

Cette situation d'échanges mutuels figurée ci-dessus était celle qui prévalait à l'époque pionnière du FLE dans les années 60-70.

- Les années 60-70 sont celles où dominent les méthodes audio-visuelles -MAV-. Celles-ci sont des méthodologies d'enseignement, centrées sur l'enseignant qui reçoit une formation spécifique pour utiliser le matériel pédagogique. il peut de référer à un *livre du maître* lui donnant toutes instructions et précisions utiles, si nécessaire, pour animer chaque leçon image par image et séquence sonore par séquence sonore., Les

concepteurs des MAV s'appuyaient sur des acquis de la linguistique structurale, de la théorie de la communication, de la psychologie, compte tenu des connaissances de l'époque.

- Les années 80 sont marquées par les Approches communicatives qui se démarquent de la période précédente. La méthodologie des MAV est jugée trop lourde et dogmatique. On lui préfère le terme *d'approche* plus souple, plus ouvert, moins rigide. Les Approches communicatives favorisent des pratiques centrées non sur l'enseignement mais sur l'apprentissage. Désormais, l'apprenant est au centre du dispositif. On tient compte de ses intérêts, de ses motivations, de ses aspirations.
- Les années 90 sont celles de *l'éclectisme*. Aucune méthodologie d'enseignement/apprentissage des langues et donc du FLE n'est miraculeuse. Chacune offre des avantages et présente des insuffisances ou des lacunes. Au professeur de faire son choix parmi les méthodologies à disposition en fonction de ses objectifs, de ses besoins, de sa formation... Au fond, l'enseignant est livré à lui-même. Et mal compris, l'éclectisme peut autoriser à faire tout et n'importe quoi... Le délitement de principes méthodologiques réfléchis qui avait débuté pendant l'ère des Approches communicatives va s'accroissant pendant la décennie de l'éclectisme. Et la méthodologie qui était au centre de la formation des professeurs de FLE est de plus en plus noyée dans un discours didactique de plus en plus éloigné des préoccupations et problèmes faisant le quotidien des profs et des apprenants.

## 5. Les composantes d'une grammaire du texte

La grammaire de texte s'oppose à la grammaire de phrase.

Elle propose des outils d'analyse pour rendre compte du fonctionnement linguistique non au niveau de la phrase mais au niveau du texte. Elle analyse également l'utilisation qui est faite des procédés linguistiques par rapport à la cohérence du texte. Les faits linguistiques ne sont pas décrits selon leur appartenance à des classes, ni dotés de fonctions intrinsèques permanentes, mais les énoncés qui constituent le texte sont analysés dans une perspective fonctionnelle, c'est-à-dire qu'on va définir les liens qui existent entre les structures des phrases et le contexte dans lequel elles s'insèrent.

Elle s'appuie sur les réflexions suivantes :

☐☐ Comment se fait **la répartition** des informations dans un texte ?

☐☐ Comment le texte **progress**-t-il de phrases en phrases pour gérer les apports d'informations nouvelles et la reprise d'éléments déjà connus ?

☐☐ Comment les informations s'organisent-elles **hiérarchiquement** entre elles ?

☐☐ Qu'est-ce qui fait qu'un texte est perçu comme **cohérent** ou non cohérent ?

Le traitement par le scripteur de tous ces phénomènes a des incidences sur l'utilisation des ressources décrites par la grammaire traditionnelle : emploi des temps, utilisation des pronoms, place des mots dans la phrase, recours aux nominalisations, subordination, juxtapositions, ... Elle prend en compte l'énonciation et le texte.

Jusqu'à présent, l'étude grammaticale à l'école a porté essentiellement sur le mot et sur la phrase. Munis de ces savoirs grammaticaux, les élèves devaient pouvoir écrire des textes grammaticalement corrects. Or, on le sait, un texte est bien autre chose qu'une suite de phrases grammaticalement correctes et ayant un sens intelligible. C'est une unité qui a ses propres lois dont certaines relèvent de son type (texte narratif, argumentatif...) et de son genre (conte, annonce publicitaire, fiche signalétique, éditorial, etc.) alors que d'autres relèvent de la grammaire, mais d'une grammaire du texte. Il est donc nécessaire de définir les règles de structuration d'un texte et de ce qui fait sa cohérence .

## Les quatre règles de cohérence du texte

### Qu'est-ce qu'un texte ?

**Un texte est un ensemble structuré et cohérent de phrases véhiculant un message et réalisant une intention de communication.**

Pour qu'un texte soit jugé cohérent par son destinataire, il faut qu'il obéisse à quatre règles.

1. Il doit comporter un ou des éléments qui, d'une phrase à une autre, ou d'un passage à un autre, se répètent, constituent le fil conducteur du texte pour en assurer la continuité. Un texte comprend donc obligatoirement des reprises de l'information, par l'emploi de substituts
2. *A contrario*, un texte doit présenter des informations nouvelles pour avoir un intérêt communicatif. Si le texte consiste à répéter de différentes façons la même chose, on dira qu'il piétine, qu'il fait du sur-place et son intérêt sera faible, voire nul. Ce principe correspond à la règle de **progression** de l'information. Il y a différentes façons de faire progresser l'information, comme nous le verrons. Toutefois, un bon texte assure un équilibre entre le principe de continuité (répétition d'éléments) et celui de progression de l'information.
3. De plus, pour qu'un texte soit considéré cohérent, il faut qu'il soit exempt de contradictions internes. Un passage ne peut pas apporter une ou plusieurs informations en contradiction avec ce qui est exprimé implicitement ou explicitement dans le même texte, car toute contradiction nuit à sa cohérence.
4. Enfin, un texte qui présente des informations en contradiction avec les connaissances du monde du destinataire sera considéré comme incohérent. Par exemple, dans un récit réaliste se passant aux Tropiques, la faune, la flore et le climat doivent correspondre globalement aux données empiriques connues du lecteur

## **Le texte , se compose de :**

1. Les marques d'organisation , Les marques d'organisation du texte sont de deux types

### **☐☐Les non linguistiques**

- typographie ;
- mise en page.

### **☐☐Les linguistiques**

- termes de transition : connecteurs ;
- phénomène de reprise : pronom et substitut ;
- progression du texte.

2. Les connecteurs

Une des règles fondamentale de la cohérence est que le lecteur puisse mettre en relation les informations. Ceci se fait de différentes façons :

## **Les marques graphiques d'organisation du texte**

Tout texte de plus d'une phrase présente des marques extérieures qui visent à le faire reconnaître comme un tout. En général, un texte comporte un titre et souvent d'autres intitulés (sous-titre, sur-titre, intertitre), la plupart du temps sous la forme de phrases non verbales. La présence de ces marques aide souvent à caractériser le type et le genre de texte. Un autre facteur de différenciation d'un texte provient de sa disposition graphique (entre autres, la division en paragraphes) et du recours à divers procédés typographiques et d'illustrations. Une nouvelle journalistique, un article de vulgarisation scientifique, une publicité, un poème, un chapitre dans un manuel de géographie, un roman n'utilisent pas les mêmes ressources graphiques et typographiques.

On peut faire observer des textes disparates et les faire classer à partir de leur présentation graphique et typographique afin d'amener les élèves à saisir les différentes façons de présenter un texte pour susciter l'attention du lecteur en fonction de son genre et donc, de la situation de communication dans lequel il s'insère.

## **Découper un texte en paragraphes**

Un élément important qui révèle l'organisation d'un texte est sans contredit le paragraphe. C'est un repère visuel important pour le lecteur. Le producteur du texte indique qu'une nouvelle articulation dans le texte mérite d'être soulignée, qu'on passe à autre chose. La division en paragraphes est une habileté qui s'acquiert ; elle doit être enseignée de façon explicite. Il ne suffit pas de dire aux élèves de faire des paragraphes, de découper leur texte, etc., pour qu'ils sachent comment le faire. Il est nécessaire de faire objectiver la nécessité de segmenter un texte en paragraphes et d'expliquer à partir de quels principes cela peut être fait.

Si l'on définit le paragraphe comme un espace de texte compris entre deux alinéas, on peut dire qu'il répond aux fonctions suivantes :

1. permettre à l'oeil de se reposer et au lecteur d'enregistrer ce qu'il vient de lire ;
2. faciliter la compréhension en signifiant que nous avons affaire à une unité de sens ;
3. programmer la compréhension du texte en soulignant comment progresse l'information et en donnant des instructions pour la lecture ;
4. inviter le lecteur à dialoguer avec le texte ; par exemple, à la lecture d'un paragraphe, le lecteur est amené à se poser une question ; la réponse pourra se trouver dans le paragraphe qui suit.

Une fois clarifié le rôle du paragraphe, que pouvons-nous dire de son fonctionnement ? On peut distinguer deux aspects :

1. le paragraphe possède une cohérence de sens, c'est une unité de contenu ;
2. il accuse généralement des traits distinctifs signalant son ouverture (organiseurs textuels, substituts pronominaux, etc.) et sa fermeture (phrase synthèse, termes récapitulatifs ou conclusifs, énoncé qui annonce une nouvelle articulation dans le développement, etc.).

### **Les organisateurs textuels**

. Ce sont des phrases, des groupes de mots ou des mots qui indiquent l'organisation d'un texte. Ils annoncent un nouveau passage, résument, marquent une transition, concluent... Ils sont souvent placés au début ou à la fin d'un paragraphe. Ils peuvent indiquer que, dans une même séquence textuelle, on change de lieu, de temps, d'aspect traité, d'argument, etc., ou souligner explicitement qu'on change de sujet (*en ce qui concerne... quant à...*) ou encore indiquer qu'on veut clore le passage (*enfin, en conclusion...*). En ce sens, ils jouent un rôle discursif différent des marqueurs de relation ; ils interviennent sur des passages du texte qui sont présentés comme des unités cohérentes. Précisons qu'un même mot hors contexte peut tantôt jouer le rôle d'organisateur textuel, tantôt servir de marqueur de relation, par exemple *donc* (dans les deux cas, sa fonction syntaxique est d'être un coordonnant).

### **La reprise de l'information par l'emploi de substituts**

On a dit qu'un texte doit reprendre des éléments pour que soit assurée sa continuité. Cependant, les standards stylistiques et des normes scolaires (grille de correction des épreuves) condamnent la répétition. Aussi faut-il enseigner aux élèves les différentes façons d'assurer la reprise de l'information sans nécessairement reprendre les mêmes

mots et les mêmes structures. Plusieurs mécanismes de reprise existent ; il doivent être observés, reconnus et expérimentés.

Les élèves connaissent depuis longtemps le phénomène de pronominalisation, qui permet de reprendre ou rappeler un nom sans avoir à le répéter. Les pronoms sont les substituts les plus courants ; ils peuvent reprendre un GN, un GV, un Gadj et une P. Cependant, à l'écrit, la reprise par pronom est souvent difficile. Si elle n'est pas bien assurée, elle peut entraîner des ambiguïtés dans le texte. Le travail sur les pronoms doit permettre aux élèves de maîtriser l'emploi des pronoms comme substituts. Le phénomène de détermination du nom (par l'emploi d'un déterminant défini, indéfini, démonstratif, possessif, etc.) est aussi intéressant pour reprendre de l'information tout en la modifiant quelque peu : *un citoyen* --> *tout citoyen* ; *l'entente* --> *cette entente* (ici encore le travail sur les déterminants est d'autant plus nécessaire que ces mots jouent un rôle important dans la reprise de l'information).

La reprise d'éléments peut se faire aussi grâce à des changements lexicaux comme l'emploi de synonymes, de parasyonymes, de termes génériques ou spécifiques et de termes synthétiques (*ce fait, ces facteurs, ces problèmes...*). Enfin, le travail sur la dérivation lexicale est fondamental pour accroître le lexique des élèves, mais aussi pour les aider à assurer la reprise de l'information. On le voit, travail sur le lexique et travail en grammaire du texte se conjuguent.

### **La progression de l'information : notions de thème et de propos**

Il peut être intéressant de comprendre comment un texte progresse par un apport successif d'informations de phrase en phrase. Les nouvelles informations apportées se nomment « propos ». Dans chaque phrase, on peut distinguer un thème, qui est de l'information reprise, déjà connue, du propos. On appelle « progression thématique » la façon dont l'information progresse dans un texte (Genevay, 1994).

Il y a plusieurs façons de faire progresser un texte, donc plusieurs types de progressions thématiques. Les connaître permet de dégager le plan d'une partie ou de la totalité d'un développement dans un texte. Les textes descriptifs et explicatifs procèdent souvent selon une progression où un thème est développé par plusieurs phrases présentant les différents aspects du thème (Blain, 1990a et b ; Combettes, 1980 ; Genevay *et al.*, 1987).

Pour maintenir une progression constante de l'information, il arrive que le scripteur utilise des formes de phrases qui modifient la répartition de l'information. Par exemple, après une phrase active où l'information nouvelle se trouve dans le GV, le recours à une phrase passive permet de reprendre l'information du propos de la phrase précédente et de le mettre en position de thème dans le groupe sujet de la phrase qui suit pour assurer une meilleure continuité. Les phrases emphatiques ont pour conséquence de mettre en

position de thème des éléments qui autrement seraient en position de propos. Par contre, les phrases impersonnelles et à présentatif mettent l'accent sur le propos. On peut sensibiliser les élèves aux possibilités qu'offrent les différentes structures de phrases dans la perspective de la répartition de l'information dans un texte.

### **Le système verbal : un facteur important pour la cohérence du texte**

En dehors du phénomène traditionnellement nommé « concordance des temps », qui renvoie uniquement aux rapports temporels et modaux des verbes à l'intérieur d'une phrase, l'utilisation adéquate des temps et modes verbaux est un phénomène essentiellement textuel. Le système verbal est un des aspects de la gestion verbale (les autres étant la chronologie, l'aspect sous lequel le processus est décrit et la modalisation). On distingue deux grands ensembles dans le système verbal en français : celui du récit d'événements passés (celui des textes de type narratif qui, généralement, utilisent une combinaison de temps du passé -- passé simple, imparfait, passé composé, etc.) et celui dit du discours (qui correspond aux textes courants, où ce qui est dit est contemporain de l'énonciation). Le système verbal joue un grand rôle dans la cohérence d'un texte : il permet de situer ce qui est dit par rapport au moment de l'énonciation et de la réception.

### **La notion de point de vue et l'expression de la modalisation**

La notion de point de vue est délicate, mais elle est centrale pour l'analyse des textes. Toute personne qui écrit un texte se situe comme producteur ou énonciateur dans son texte. Elle indique comment il faut interpréter le contenu du texte, comment il faut la considérer en tant que productrice de texte (elle donne une image de soi) et comment elle se situe par rapport au destinataire de son texte (position d'égalité ou d'inégalité) ; tous ces éléments constituent le point de vue adopté par elle.

On pourrait faire une typologie des genres de textes à partir du type de point de vue adopté par l'énonciateur. La démonstration mathématique, par exemple, serait à un bout du continuum qui se terminerait par un poème engagé écrit à la première personne. Ainsi, l'énonciateur peut complètement s'effacer, n'interpeller aucun destinataire dans son texte (point de vue distancié), comme il peut être très présent et interpeller fortement son destinataire (point de vue engagé). On dit couramment qu'il adopte un « ton neutre » dans le premier cas et un « ton engagé » dans le second. La langue offre plusieurs ressources pour l'expression du point de vue : l'emploi de pronoms nominaux (*je, nous, tu, vous, on*) et un ensemble de marques dites de modalité (Chevalier, 1995).

## La modalisation : une opération langagière des plus courantes

La modalisation est une opération langagière qui permet à l'énonciateur d'exprimer son point de vue. Cette opération est réalisée à l'aide de plusieurs ressources langagières :

- l'emploi d'un vocabulaire (nom, adjectif, verbe) expressif (connoté) vs neutre (dénoté) ;
- l'emploi particulier d'adverbes (*heureusement ; sans doute ; peut-être...*) ;
- l'emploi d'auxiliaires de modalité (*pouvoir ; devoir ; falloir ; sembler...*) ;
- l'emploi de temps verbaux (conditionnel et futur antérieur) ;
- certains emplois de structures de phrases : construction impersonnelle (*il est certain que*), subordonnée complétive, phrase infinitive ;
- certains emplois des types de phrases non déclaratives (interrogative, exclamative, impérative) ;
- l'emploi d'expressions modalisatrices (*pour ma part ; personnellement ; à mon avis ; selon certains observateurs ; d'après lui ; à mon point de vue ; pour ces gens ; à ce qu'on dit...*).

## Savoir intégrer des discours rapportés

L'énonciateur juge souvent opportun de faire appel à du discours rapporté, c'est-à-dire à l'intégration de fragments de textes ou discours produits à l'extérieur de son propre texte. La tradition grammaticale retient le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre (dans les textes littéraires surtout).

Ces fragments de texte empruntés prennent différentes formes : dialogue ou monologue dans un récit ; citation ; mot entre guillemets pour indiquer sa provenance étrangère à l'énonciation en cours ; modalisation d'un autre discours (*Jean a réussi, à ce que l'on dit.*) et référence à un énonciateur collectif (*L'histoire nous apprend que... Ce débat fait la une des journaux depuis des semaines.*)

L'intégration de discours rapportés dans un texte pose de nombreux problèmes relevant de la syntaxe et de l'organisation de la cohérence du texte. Aussi faut-il les faire observer dans les textes explicatifs et argumentatifs où ils sont particulièrement nombreux pour amener les élèves à les utiliser adéquatement (Blain, 1990b ; Genevay *et al.*, 1987).

## 6.. La grammaire de discours

Etudier le discours comme mise en pratique de la langue revient à s'interroger sur la façon dont un énonciateur précis s'adresse à un destinataire particulier dans une situation déterminée. L'analyse du discours s'attache à préciser les relations entre les signes, leurs utilisateurs et les composantes de la situation d'énonciation dans

de véritables situations de communication : Qui parle ? Qui écrit ? A qui ? Pour quoi faire ? Quelles relations entre énoncé et énonciation ?

Il faut pour cela prendre en compte la visée de l'énonciateur, si on est en position de lecture, et les attentes du récepteur si on est en position d'énonciateur.

### . – Qu'est-ce que la situation de communication ?

C'est la situation dans laquelle on se trouve au moment où l'on communique avec quelqu'un, par le langage oral ou écrit, par les gestes, les attitudes ou les images. Pour la définir, on identifie plusieurs éléments : qui communique avec qui ? - dans quel but ? - par quel moyen ? - dans quelles circonstances ?

### – Qu'est-ce que la situation d'énonciation ?

C'est une situation de communication où l'on communique un message par le langage oral ou écrit. Par ex, un professeur qui parle à ses élèves, des élèves qui répondent, un enfant qui envoie une carte à ses parents, un député qui écrit son discours pour l'Assemblée Nationale.

### - Les éléments de la situation d'énonciation : indices d'énonciation ou déictiques

(racine deik/digit : montrer, désigner)

Pour comprendre et définir une situation d'énonciation il faut repérer les éléments qui la composent :

- Qui parle? L' **énonciateur**.
- À qui parle-t-on? L'**énonciataire**
- Dans quelles circonstances? (où, quand et pour quoi faire?) Le **lieu**, le **moment** et le **but** de l'énonciation.

On tient compte également des niveaux de langue (soutenu, courant, familier).

## A. La linguistique de l'énonciation

### 1- Définition :

L'énonciation est l'**acte individuel de production**, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour **résultat l'énoncé**.

L'**énonciation** est un acte de création. Les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

### 2-Historique :

Ce courant s'inscrit dans le prolongement de la grammaire structurale des années 60-70. Le courant énonciatif approfondit les concepts mis en place dans les années 50 et 60 par le linguiste **Emile Benvéniste**.

### 3-Objectif

Ce courant s'efforce **de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans** la production d'un énoncé donné. La langue n'est plus considérée comme un objet inerte.

Le linguiste a une **conception dynamique** de la langue qui n'est plus un simple puzzle **mais une stratégie, un agencement conscient, réfléchi des diverses pièces de la langue.** « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » **E. Benvéniste**, PLG, II, p80.

Nous avons distingué la phrase, entité linguistique de l'énoncé, ce qui est énoncé à l'écrit ou à l'oral en tenant compte du contexte et du co-texte.

#### **4-Quelle est la différence entre l'énoncé et**

**l'énonciation ?** « Enoncé » est **un participe passé** devenu substantif : ce qui est énoncé, passé avec valeur résultative. C'est le résultat de l'énonciation.

**L'énonciation : le suffixe –ation marque l'action.** C'est la prise en compte de l'acte et de la manière d'énoncer mais aussi la situation (temps, lieu..) et celui qui est à son origine : l'énonciateur. **La tâche du linguiste est alors sans limites** : pour prendre en compte la situation, il peut étudier le kinésique : mimiques, mouvements, postures, gestes qui accompagnent l'énonciation. Il peut entrer dans des considérations psychologiques, sociales, historiques etc...

En linguistique on se bornera à étudier les marques de l'énonciation : tout ce qui dans **le dit** (ce qui est produit) dénonce **du dire (ce qui est en train d'être signifié, dit).**

#### **5-Les embrayeurs et les déictiques :**

Il existe dans le discours une série de termes par lesquels **un locuteur se définit comme sujet.** C'est le cas principalement de nombreuses unités de langue qui ne **prennent sens qu'à l'occasion d'un acte particulier d'énonciation** et qu'on a appelé **embrayeurs** : je, ici, maintenant (ego, hic, nunc). Embrayeur : traduction française de l'anglais « shifter » de N. Ruwet emprunté à Jakobson. To shift =changer de place.

##### **5-1-Définition :**

**L'embrayeur** met l'accent sur le lieu et l'objet de référence.

**Le déictique** met l'accent sur la façon de le référent situer dans l'espace.

Les embrayeurs et les déictiques constituent **les aspects indiciels du langage.**

« Je » et « ici » demandent que le locuteur soit connu « Maintenant » demande que le temps de l'énoncé soit connu

Dans un énoncé, certains mots peuvent renvoyer à l'acte et aux circonstances d'énonciation :

Je viendrai ici demain

Paul partit là-bas le lendemain.

Dans le premier énoncé : chaque mot renvoie à l'énonciation.

Je = énonciateur

Viendrai + demain = futur par référence au moment où est énoncée cette phrase.

Ici = par référence à l'endroit où se trouve l'énonciateur (je).

Dans le second énoncé, nous ne possédons aucun renseignement sur l'énonciation.

Ces mots font le lien entre l'énoncé et l'énonciation et n'ont de sens qu'en rapport avec les circonstances de l'énonciation.

Embrayer signifie couramment établir la communication entre les mots

Les embrayeurs peuvent être classés en 3 types ou repères :

- le repère subjectif
- le repère spatial
- le repère temporel

#### **a) Les embrayeurs subjectifs :**

a-1) Les pronoms personnels

a-2) Les pronoms possessifs

Il, elle, ils, elles sont **représentants et anaphoriques**.

Je, tu, nous, vous **ne sont pas anaphoriques** et ne sont pas commutables avec un nom (je viens n'est pas commutable avec \*Paul vient) et entrent dans le cadre de l'énonciation.

#### **b) Les embrayeurs temporels :**

Il existe deux types d'embrayeurs temporels :

- certains temps verbaux
- certains adverbes ou groupes nominaux adverbiaux

##### **b-1)-Les temps verbaux :**

Le temps par excellence de l'énonciation est le présent. Mais le temps de l'énonciation et le temps linguistique ne coïncident pas toujours :

Je suis absente cet après-midi

Temps de l'énonciation : quelques secondes

Temps linguistique : 4 ou 5 heures.

Seuls les verbes qui expriment l'acte au moment où celui-ci a lieu font coïncider temps de l'énonciation et temps linguistique : ce sont les **verbes performatifs**

Je te baptise

Je déclare la séance ouverte

Je vous nomme chevalier de la légion d'honneur

Les temps qui ont pour référence le moment de

l'énonciation sont :

- le passé composé (marqueur d'antériorité)
- le présent
- le futur simple du présent (marqueur de postériorité)

##### **b-2) Les circonstants temporels :**

Hier, aujourd'hui, demain, maintenant qui ont pour repère le moment de l'énonciation

Contrairement à : ce jour-là, le lendemain, la semaine suivante..., qui ont pour repère le moment de l'énoncé.

Exemples :

Il se réveilla tard. **La veille il avait fait** la fête.

(« avait fait » et « la veille » marquent l'antériorité par rapport au passé simple : se réveilla, moment de l'énoncé)

Il est malade **aujourd'hui**. **Hier**, il **a mangé** des huîtres. (hier et a mangé marquent l'antériorité par rapport à aujourd'hui, moment de l'énonciation).

### c) Les embrayeurs spatiaux :

Les déictiques : Certains linguistes utilisent le terme de déictique au lieu d'embrayeur. Le mot grec (deiktikos) signifie démonstratif et vient du substantif deixis, l'acte de montrer. Toutefois il semble plus judicieux de garder l'appellation **déictique** pour les embrayeurs qui peuvent s'accompagner, de la part du locuteur, d'un geste de monstration. C'est le cas des démonstratifs.

#### c-1) Les démonstratifs et adverbess de lieu :

Viens **ici**.

L'adverbe de lieu renvoie au lieu où je me trouve en tant que locuteur. Je peux aussi joindre le geste à la parole.

Donne-moi **ça**. Le pronom démonstratif –ça- désigne un objet se trouvant dans le lieu où se situe l'échange. Le geste peut aussi accompagner la parole.

Je peux dire : Donne-moi ça et ça et ça aussi.

Je ne peux pas dire : viens ici et ici et ici.

D'où le terme de déictique qui est le mieux approprié.

#### d) Les adverbess d'énonciation :

Ces adverbess sont incidents non à l'énoncé mais à l'énonciation.

Fonctionnement et rôle :

1-Il est gravement **malade**

2-Il **marche** lentement

3-Je suis très **vivement** intéressé.

4-Il **est** probablement **chez sa cousine**

5-Heureusement, il est arrivé à temps = si je parle franchement.

Dans les trois premiers énoncés, l'adverbe porte sur un élément dont il modifie le sens.

Dans l'énoncé 4, l'adverbe porte sur l'ensemble de l'énoncé. Énoncé 5 : l'adverbe porte sur l'énonciation.

Lorsqu'on parle, on utilise fréquemment des adverbess d'énonciation ou des infinitifs prépositionnels qui ont la même valeur : Honnêtement, sincèrement, vraiment, pour parler net, Pour être franc,...

Ces adverbess représentent souvent le démarrage d'un raisonnement :

Si je dois être franc, honnête, dire la vérité...

Puisque tu me demandes d'être franc...

La position de l'adverbe a une incidence sémantique sur l'énoncé

Parmi les modalisateurs d'énoncé on peut ranger :

Sans doute, certainement, sûrement, selon moi, d'ailleurs...

Toutes les modalités de phrase sont porteuses de modalisations :

- la phrase interrogative
- la phrase injonctive
- la phrase exclamative
- la phrase déclarative

**Ces opérations aident à comprendre qu'un énoncé ne peut être compris de façon isolée mais saisi au sein de tout un ensemble d'énoncés possibles** qu'on peut retrouver par paraphrase et à l'intérieur desquels un choix d'énoncés est fait, et que commande la situation d'énonciation.

## **B niveaux de langue , registres de discours**

### **.Genres littéraires, formes de discours et registres**

Vous ne devez pas mélanger ces trois notions qui sont très différentes :

#### **I. Le genre du texte**

On caractérise un texte d'après sa forme générale. Dans chaque genre, il existe des sous-genres.

☐☐**Roman** : policier, historique, autobiographique, de science-fiction, de vie quotidienne, d'aventures, d'amour...

☐☐**Nouvelle** : fantastique, réaliste, policière...

☐☐**Théâtre** : comédie, tragédie, tragi-comédie, drame, farce...

☐☐**Poésie** : en vers réguliers, en vers libres, en prose, calligramme...

☐☐**Autobiographie**

☐☐**Lettres**

☐☐**Contes** : merveilleux, explicatifs, philosophiques...

#### **II. La forme de discours**

Les textes peuvent appartenir à **4 formes de discours** qui répondent à différents buts du locuteur :

☐☐**Narratif** : raconter des événements réels ou imaginaires ;

☐☐**Descriptif** : présenter un personnage, un lieu, un objet ;

☐☐**Explicatif** : faire comprendre un phénomène, un mécanisme ;

☐☐**argumentatif** : convaincre, faire accepter une idée, un jugement.

#### **III. Les registres**

Le registre d'un texte est lié à l'effet produit sur le destinataire ou le lecteur.

☐☐**Comique** : Faire sourire ou rire, amuser, souvent dans un but critique.

☐☐**Tragique** : Sentiment de la fatalité, du destin. Présence de la mort, absence d'issue. Souffrance et déchirement moral.

☐☐**Pathétique** : La pitié, la compassion.

☐☐**Lyrique** : Emotions liées à l'amour, la mélancolie, la nostalgie, la communion avec la nature, le temps qui passe... On y trouve les sentiments intimes et personnels de l'auteur ou du locuteur et ceux-ci nous touchent en raison de leur portée universelle.

☐☐**Epique** : Célébration des prouesses et des exploits accomplis par des héros. Le but est de susciter l'admiration, l'étonnement et l'effroi.

☐☐ **Ironique** : Raillerie, critique au second degré qui rend le lecteur complice.

☐☐ **Satirique** : Rire et moquerie. Caricature.

☐☐ **Polémique** : Argumentation agressive qui a pour but de persuader le lecteur. Suscite l'indignation voire la révolte.

## **NIVEAUX de LANGUE**

Maîtriser plusieurs niveaux d'une langue est fondamental car cela permet d'augmenter sa capacité de compréhension à l'oral comme à l'écrit et de s'adapter à une situation donnée.

En français il y a trois registres ou niveaux de langue principaux :

Le niveau familier qui s'utilise entre copains et amis. Réservé à l'oral.

. vocabulaire souvent relâché, parfois vulgaire ou grossier

. non respect des concordances de temps

. tournures grammaticales incorrectes

. utilisation d'abréviations

. absence de *ne* à la négation

. utilisation de *on* à la place de *nous*, etc

*ex : Hé Matty, grouille maint'nant, on est en r'tard J'te l'avais bien dit i sont pas là. !*

Le niveau courant s'utilise à l'écrit comme à l'oral avec des personnes que l'on ne connaît pas ou peu (milieu scolaire, professionnel, relations sociales...)

. vocabulaire simple, compris de tous

. phrases complexes simples

. grammaire et syntaxe sont respectées

*ex : Allez Matty, dépêche-toi ou nous serons en retard. Je te l'avais bien dit qu'ils n'étaient pas chez eux.*

Le niveau soutenu utilisé surtout à l'écrit. Peut paraître prétentieux

. utilisation dans les milieux littéraires ou certains discours et publications ou encore avec un interlocuteur à qui on accorde de l'importance

. vocabulaire et tournures grammaticales recherchées, précises ou rares.

. grammaire et syntaxe respectées fidèlement

. phrases plus longues, plus complexes

ex : *J'avais la conviction qu'ils étaient absents de leur domicile et je crains fort, chère Mathilde, que nous ayons désormais quelque retard , aussi hâtons-nous je vous en prie.*

Il existe en français une gradation descendante entre cinq registres de langue :

1. Registre soutenu : *peu m'importe.*
2. Registre courant : *ça m'est égal.*
3. Registre familier : *j'm'en fiche*
4. Registre argotique : *je m'en tamponne le coquillard*
5. Registre ordurier : *j'm'en branle*

Le registre soutenu est surtout employé à l'écrit, notamment dans la lettre officielle et dans le texte littéraire. Le vocabulaire est recherché et les règles prescrites par la **grammaire normative** sont parfaitement respectées.

Le registre courant, ou standard, est employé avec un **interlocuteur** que l'on ne connaît pas intimement, avec lequel on a une certaine distance. Le vocabulaire est usuel et les règles prescrites par la grammaire normative sont habituellement respectées. C'est le langage qui doit être employé dans les institutions scolaires.

Le registre familier est employé avec des proches, des intimes. Le vocabulaire est relâché, il peut être abrégé. Toutes les syllabes ne sont pas nécessairement prononcées. Les règles de la grammaire normative ne sont pas systématiquement respectées.

Le registre populaire est employé par le peuple. Par exemple, on considère le jodel comme étant de registre populaire. Les règles de grammaire normative ne sont pas respectées et plusieurs anglicismes sont utilisés.

Le registre argotique marque la volonté de choquer ou d'amuser. L'argot possède son vocabulaire spécifique (*godasses* au lieu de chaussures). Il détourne aussi des mots du vocabulaire courant pour leur donner un sens argotique (*cannes* au lieu de jambes, *carton* au lieu de succès). Les règles de la grammaire normative peuvent être respectées ; c'est le vocabulaire qui caractérise le registre argotique ou ordurier.

Le registre ordurier recourt à des termes crus, volontiers insultants ou à connotation sexuelle, qu'ils soient argotiques ou non.

## **\*7. LES FONCTIONS DU LANGAGE**

Le **schéma de Jakobson** est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de **Karl Bühler**, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive (expressive), conative et référentielle.

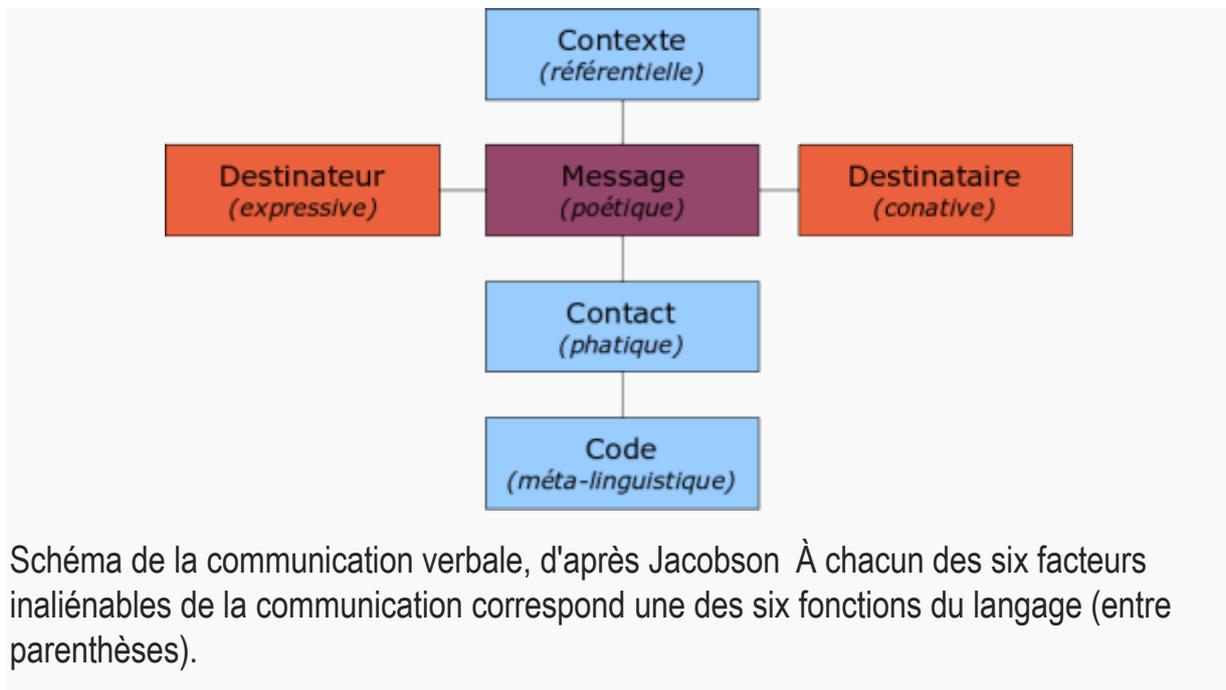


Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson À chacun des six facteurs inaliénables de la communication correspond une des six fonctions du langage (entre parenthèses).

### Cadre de l'échange linguistique

D'après **Roman Jakobson** « le langage doit être étudié dans toutes ses fonctions ». C'est-à-dire que le linguiste doit s'attacher à comprendre à quoi sert le langage, et s'il sert à plusieurs choses. « Pour donner une idée de ses fonctions, un aperçu sommaire portant sur les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication verbale, est nécessaire ». Les voici :

- Le **message** lui-même ;
- « Le **destinateur** envoie un message au destinataire » ;
- Le **destinataire** est censé recevoir le message ;
- « Pour être opérant, le message requiert d'abord un **contexte** auquel il renvoie (c'est ce qu'on appelle aussi le "*réfèrent*"), contexte saisissable par le destinataire et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé » ;
- « le message requiert un **code**, commun, en tout ou au moins en partie, au destinateur et au destinataire (ou, en d'autres termes, à l'encodeur et au décodeur du message) » ;
- « le message requiert un **contact**, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication ».

Les six fonctions de la **communication** telles que les identifie **Roman Jakobson** sont chacune liées à un de ces éléments.

Les fonctions du langage sont les suivantes :

- fonction expressive (expression des sentiments du locuteur)
- fonction conative (fonction relative au récepteur)
- fonction **phatique** (mise en place et maintien de la communication)
- fonction **référentielle** (le message renvoie au monde extérieur)
- fonction **métalinguistique** (le code lui-même devient objet du message)
- fonction poétique (la forme du texte devient l'essentiel du message)

Il considère d'ailleurs que ces fonctions « ne s'excluent pas les unes les autres, mais que souvent elles se superposent ». Le langage peut ainsi servir à plusieurs choses à la fois : maintenir le contact (fonction phatique) tout en prenant pour objet le code du message (fonction métalinguistique), par exemple, dans *as-tu entendu ce que je t'ai dit ?*.

### **La fonction expressive**

---

Il s'agit de la fonction relative à l'**émetteur**. Elle est utilisée par le destinataire pour informer le **récepteur** sur sa propre **personnalité** ou ses propres pensées : pour Jakobson, « elle vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou feinte ; c'est pourquoi la dénomination de fonction "émotive", proposée par Marty s'est révélée préférable à "fonction émotionnelle". La couche purement émotive, dans la langue, est présentée par les interjections »

### **La fonction conative**

---

C'est la fonction relative au destinataire. Elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence. C'est évidemment une fonction privilégiée par la **publicité**.

Cette fonction trouve son expression grammaticale la plus pure dans le **vocatif** et l'**impératif**.

Cet aspect est lié à une autre approche, la théorie des **actes de langage**. Des formes grammaticales comme le vocatif ou l'impératif permettent l'instanciation de cette fonction, de la même manière que les verbes dits **performatifs** comme « demander », « affirmer », « proposer »...

### **La fonction phatique**

---

La fonction phatique est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message.

Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile. L'exemple typique est le « Allô » d'une communication téléphonique.

## La fonction métalinguistique

---

C'est la fonction relative au code, le dictionnaire, le mode d'emploi. Avant d'échanger des informations il peut être important que l'échange porte d'abord sur le codage utilisé pour le message. Ainsi les partenaires vérifient qu'ils utilisent un même code. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage pour expliquer ce même langage ou un autre langage. On l'appelle parfois « traduction ».

## La fonction référentielle

---

Cette fonction du message est centrée sur le monde (un objet ou un évènement extérieur) : le **contexte** ou **réfèrent**

Le réfèrent d'une communication peut être par exemple la table qui se trouve dans l'environnement des interlocuteurs (dans le même « contexte »), ou alors une culture, un pays. C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart des discussions et des textes dans le monde contiennent une information. Cette fonction décrit une réalité objective.

La fonction référentielle oriente la communication vers ce dont l'émetteur parle, vers le sujet, vers des faits objectifs, à savoir les référents (personnes, objets, phénomènes, etc.) sans lesquels il n'y aurait pas de communication possible.

## La fonction poétique

---

Pour Jakobson « la visée (*Einstellung*) du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage [...]. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire. »

Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code. Cette fonction permet de faire du message un objet esthétique, même de façon minimale. Les efforts liés à l'**euphonie** et à l'ordre des mots concernent la fonction poétique. Le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral.

Jakobson prendra donc pour premier exemple l'ordre des mots (forme d'**euphonie**) :

« "Pourquoi dites-vous toujours *Jeanne et Marguerite*, et jamais *Marguerite et Jeanne* ? Préférez-vous Jeanne à sa sœur jumelle ?" - Pas du tout, mais ça sonne mieux ainsi". Dans une suite de deux mots coordonnés, et dans la mesure où aucun problème de hiérarchie n'interfère, le locuteur voit, dans la préséance donnée au nom le plus court, et sans qu'il se l'explique, la meilleure configuration possible du message ».

Jakobson évoque alors **assonances** et **allitérations**, toutes répétitions qui amènent à porter l'attention sur la forme du message ou à choisir cette forme plutôt qu'une autre. Mais Jakobson précise encore, avant de résumer ces six fonctions dans un schéma, que

« l'étude linguistique de la fonction poétique doit outrepasser les limites de la poésie, et, d'autre part, l'analyse linguistique de la poésie ne peut se limiter à la fonction poétique. [Par exemple] la poésie épique, centrée sur la troisième personne, met fortement à contribution la fonction référentielle ; la poésie lyrique, orientée vers la première personne, est intimement liée à la fonction émotive »

La notion de *fonction poétique* n'est donc pas spécifique au domaine poétique puisqu'elle concerne les communications quotidiennes et une certaine organisation implicite de la langue (ordre des mots, **euphonie** ou **cacophonie**), mais elle eut un retentissement spectaculaire dans le domaine de la critique littéraire.

## Verbal et non verbal

---

Un message est dit « **verbal** » lorsqu'il est fait dans une symbolique écrite ou orale, impliquant une concision et des **normes** communes (une **langue**, ou plus généralement un **langage**) le dépassant. Cela inclut l'**écriture**, la **langue des signes**, la **voix**... Il est dit « **non verbal** » lorsqu'il se base sur la compréhension implicite (culturelle souvent) de gestes, de couleur, ou d'odeur, non conceptualisé par un langage, formalisme le dépassant.

### a. Dénotation et connotation

---

En **linguistique**, le sens ou signifié dénotatif, la **dénotation**, s'oppose au sens ou signifié connotatif, la **connotation**.

- La *dénotation* est le sens littéral d'un terme, que l'on peut définir (et trouver dans le **dictionnaire**).
- La *connotation* est l'ensemble des éléments de sens qui peuvent s'ajouter à ce sens littéral.

Le champ de la *connotation* est difficile à définir, car il recouvre tous les sens indirects, subjectifs, culturels, implicites et autres qui font que le sens d'un signe se réduit rarement à ce sens littéral. Par exemple, si on s'intéresse au mot **flic**, le sens *dénotatif* est le même que celui de policier. Mais à ce sens s'ajoutent des connotations péjoratives et familières.

Un même mot ou symbole pourra donc avoir des *connotations* différentes en fonction du contexte dans lequel il est utilisé. Ainsi, la couleur blanche connote la pureté et le mariage pour un Européen le deuil pour un Chinois ; tandis que le **svastika** (croix gammée) s'il est vu par un Indien comme un symbole religieux hindouiste (représentant l'énergie positive), évoque pour un Occidental le **nazisme**.

L'opposition entre *dénotation* et *connotation* entretient des rapports complexes avec l'opposition entre **sens propre** et **sens figuré**

### b. métaphore et métonymie

La **métaphore**, du latin *metaphora*, lui-même du grec *μεταφορά* (metaphorá, au sens propre, transport), est une **figure de style** fondée sur l'**analogie** et/ou la substitution. C'est un type particulier d'image sans outil de comparaison qui associe un terme à un autre

appartenant à un **champ lexical** différent afin de traduire une pensée plus riche et plus complexe que celle qu'exprime un vocabulaire descriptif concret.

De façon plus générale, la métaphore recouvre par sa forme raccourcie tous les usages de l'image en se différenciant de la **comparaison** (entendue au sens **stylistique**) par l'absence d'outil de rapprochement (« comme, ressembler à, pareil à... ») qui rend plus forte l'association des deux termes et souligne une équivalence dans la *métaphore annoncée* avec comparé et comparant,

## Typologie des métaphores

---

Les linguistes ne sont pas unanimes autour d'une typologie stricte des différentes métaphores. Cependant, on peut dénombrer deux formes principales, immédiatement repérables : la métaphore dite « annoncée » et la métaphore dite « directe ».

### **La métaphore annoncée**

---

Dans la métaphore annoncée, la plus courante, le comparé est présent. Le comparé (l'élément réel) et le comparant sont exprimés, et liés grammaticalement. Sa ressemblance avec la **comparaison** est grande tant l'**implicite** est réduit :

### **La métaphore filée**

---

Métaphore continuée par la persistance du recours à un champ sémantique qu'elle a initialement introduit dans le discours, il s'agit en réalité davantage d'une **comparaison** masquée

### **La métaphore lexicalisée, ou catachrèse**

---

Quand une métaphore passe dans le langage courant, on parle de **catachrèse**. Le mot ou l'expression prend alors un sens nouveau, la métaphore est **lexicalisée**. Ainsi trouvera-t-on dans le dictionnaire la définition du « pied » d'un meuble ou de l'« aile » d'un avion. Il s'agit davantage d'un **jeu de mots** validé par l'usage populaire, où le corps est lui-même objet et référence de métaphorisation. On dit ainsi « un *dos* d'âne. »

### **La métaphore usée ou cliché**

---

Métaphore passée dans le langage courant et devenue une tournure figée ; il s'agit souvent de *métaphores directes* comme dans « *Le temps* c'est de l'argent » ou dans « *Bruges*, la Venise du Nord ».

Du **grec** *meta* (« déplacement ») et de *onuma* (« nom »), forme éolienne de (« nom ») ; la *metônumia* (« changement de nom ») désigne dès l'Antiquité la figure.

La métonymie remplace un mot **A**, par un mot ou une courte expression de même nature grammaticale **B**.

- A n'est pas explicitement nommé : il est remplacé par B dans la phrase ;
- la relation entre A et B est sous-entendue ; néanmoins, la formule utilisée devient incohérente si cette relation n'est pas comprise.

- aucun mot-outil ne signale l'opération.

## Types de relations métonymiques

---

La métonymie est basée sur un lien logique entre le terme exprimé et le terme qu'il *remplace*. Les sous-chapitres suivants présentent les liens logiques les plus fréquents. Ils illustrent que les métonymies élaborent un sens complexe, et ne sont pas seulement des sortes de raccourcis linguistiques et référentiels.

### Le contenant pour le contenu

---

- Boire un verre (= le récipient pour le liquide)
- De nombreux plats gastronomiques tirent ainsi leur nom de l'ustensile traditionnellement utilisés pour les préparer : [tajine](#), [paella](#) etc.

**Une partie pour le tout .La synecdoque est une métonymie qui consiste à désigner le tout par une partie.**

---

- « Cent voiles flottent à l'horizon ». Il s'agit bien de bateaux qui voguent au loin, dont la *voile* est une partie - en l'espèce, celle qui se distingue du plus loins.
- *Il a trouvé un nouveau toit*. Il a en fait trouvé un logis désigné ici par sa partie la plus protectrice.

**L'espèce pour l'individu L'antonomase désigne un individu par l'espèce à laquelle il appartient (un homme par sa nationalité par exemple), ou bien désigne le nom d'un individu par celui d'un autre individu appartenant à la même espèce ou à la même classe, en littérature : au même [type](#).**

---

C'est ainsi que des personnages littéraires et romanesques en sont devenus à désigner des types de la vie de tous les jours : un « harpagon » pour une personne avare, un « gavroche » pour un enfant rebelle, un « tartuffe » pour un religieux hypocrite etc. La minuscule signale d'ailleurs le changement de classe grammaticale : le terme est passé de [patronyme](#) à celui de substantif (on dit de nos jours : « un tartuffe », sans majuscule).

le *tartuffe* de [Molière](#)

### L'auteur pour l'œuvre

---

- « Je ne me lasserai jamais de lire un Zola. »
- « Consulter le Larousse. »

### Le singulier pour le pluriel

---

- « L'émancipation de la femme »

### Le signe pour la chose

---

[Jérôme Bosch](#) : métonymie du chevalier et de la religieuse, détail

- « Il est monté sur le trône » ; le trône évoque le symbole de la [monarchie](#).

### **La conséquence pour la cause**

---

[métalepse](#). C'est une sorte de [litote](#) de *politesse*, même si la notion est sujette à divers sens.

- « Il a perdu sa langue » (pour « il a perdu la parole »)
- « D'une plume éloquente » (pour « un style éloquent »)
- « Boire la mort » (pour « boire un breuvage empoisonné »)
  
- Vénus pour l'amour

On parle alors d'[éponyme](#) lorsque le nom propre donne naissance à un nom [générique](#) : [Adolphe Sax](#) donne son nom au « saxophone » et le [Marquis de Sade](#) au « sadisme ».

### **L'instrument pour l'agent**

---

- Mon père est une sacrée fourchette !
- Alors le premier violon de l'orchestre attaqua son solo.

### **Le lieu d'origine pour le produit**

---

- « boire un bourgogne » (avec une minuscule), pour le vin produit dans la région Bourgogne.

### **La matière pour l'objet**

---

- « Contempler un bronze de [Rodin](#) », pour une statue en bronze.

Métonymie très courante où l'on remplace l'objet par la matière le composant : un contenant à liquide est un « verre » alors qu'il existe d'autres matières pour contenir un liquide ; ici on se focalise sur la silice. Le « papier » d'un journaliste désigne l'article, écrit sur une « feuille de papier ».